

Piloter un tiers-lieu

RS7163 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310m, 332n, 335
Formacode(s)	32054, 12523, 13175, 32135
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	23/05/2025
Date d'échéance	23/05/2028

Certificateur(s)

COOPERATIVE TIERS LIEUX · SIRET : 79895807000053

Partenaires habilités

10 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation et 8 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
A+ C'est mieux	89394422300013	Former
ASSOCIATION DE PREFIGURATION BRETAGNE TIERS-LIEUX	89507693300020	Former
CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DES PAYS DE LA LOIRE	43976089300032	Former
COOPERATIVE TIERS LIEUX	79895807000053	Former et organiser l'évaluation
I&M ACADEMIE	82126463700025	Former
LA COMPAGNIE DES TIERS-LIEUX	84429652500034	Former
LE COLLECTIF DES TIERS LIEUX	81340240100018	Former
RESEAUX ARTISTIQUES ET CULTURELS	41213196300040	Former
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF)	13002574500014	Former et organiser l'évaluation
ZINC	47750122500015	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les tiers-lieux, selon la définition de la Coopérative Tiers-Lieux, sont des espaces hybrides – marchands ou non marchands – incarnant un contrat social articulé autour de l'émancipation individuelle, de la dynamique collective et de l'intérêt général. Ils visent à renforcer le pouvoir d'agir des individus et des collectifs face aux enjeux contemporains, tout en dynamisant les territoires où ils s'implantent. Ces espaces favorisent l'émergence d'idées et la

coopération locale, en s'appuyant sur une communauté engagée et une hybridation d'activités.

Depuis 2017, les tiers-lieux connaissent une croissance rapide, passant de 2 500 à plus de 3 500 en deux ans, et deviennent des acteurs incontournables du développement territorial. Leur reconnaissance institutionnelle s'est renforcée avec la création du Conseil National des Tiers-Lieux, la labellisation de "Fabriques de Territoire" et la publication de rapports soulignant leur impact. Les tiers-lieux répondent à des besoins locaux variés (emploi, mobilité, culture, solidarité...) et s'appuient sur la concertation et la co-création avec les acteurs du territoire pour développer des projets à fort impact social, économique et environnemental.

La gestion d'un tiers-lieu requiert autonomie et responsabilité, notamment dans l'animation des collectifs, la gestion financière, la recherche de partenariats. Les professionnels qui les pilotent doivent comprendre les enjeux locaux, animer des collectifs, organiser des activités adaptées aux besoins (emploi, entrepreneuriat, mobilité, etc.) et gérer la santé financière de la structure (budgets, partenariats, aides publiques). Ces métiers, tels que facilitateur, coordinateur ou chef de projet, s'exercent dans des secteurs variés (culture, solidarité, habitat, numérique) et nécessitent une forte autonomie, une vision stratégique et un engagement communautaire pour créer des lieux vivants et porteurs de sens.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conduire un diagnostic territorial afin de situer le tiers-lieu dans son environnement, en analysant les données clés du territoire.

Définir le cadre de référence du tiers-lieu pour établir un projet stratégique, en traduisant le diagnostic en vocation, finalités et valeurs.

Déterminer les domaines d'activité stratégique en vue de définir l'offre du tiers-lieu, en cohérence avec le cadre de référence et le diagnostic établi.

Établir des orientations par activité pour prioriser des actions à entreprendre, en fixant des objectifs et en prenant en compte les contraintes identifiées.

Développer des techniques de collecte de données pour positionner le projet stratégique dans une réalité de marché en repérant les opportunités et les freins.

Construire un modèle socio-économique pour piloter les activités du tiers-lieu, en employant une approche analytique et thématique.

Analyser ses résultats et équilibres de son modèle socio-économique pour projeter un modèle durable et robuste, en mesurant l'impact financier et social du tiers-lieu.

Modéliser la gouvernance et le fonctionnement interne afin de structurer le tiers-lieu sur les plans juridique et fonctionnel, en rédigeant des statuts appropriés à la forme juridique de la structure, et en déclinant un processus organisationnel adapté au projet et aux personnes impliquées.

Organiser le processus d'accueil, d'intégration et/ou d'appropriation du tiers-lieu afin de développer l'inconditionnalité et l'inclusion du collectif notamment les personnes en situation de handicap en mobilisant avec des exemples, des processus, des méthodes et/ou des outils.

Animer la dynamique collective afin de servir son organisation, en structurant les instances de gouvernance

Élaborer une stratégie de communication pour mobiliser les différentes parties prenantes, en élaborant une programmation qui concilie besoins des utilisateurs et enjeux du projet, dans le respect de la politique d'accueil et des principes fondamentaux des tiers-lieux.

Construire une dynamique de coopération pour ancrer les activités du tiers-lieu sur son territoire, en cartographiant les acteurs et en développant les partenariats.

Conduire une analyse critique de son activité de pilote de tiers-lieu pour la situer dans l'organisation et pour observer l'évolution de sa pratique, en qualifiant son mode managérial et relationnel afin d'optimiser le fonctionnement et la pérennisation de la structure.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

BAC+2 minimum OU

une expérience professionnelle significative d'environ 5 ans.

Dossier de candidature mentionnant les diplômes acquis, l'expérience, un auto-positionnement du candidat, les motivations professionnelles et un entretien d'analyse de son positionnement professionnel sur les tiers-lieux.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

1 partenaire habilité pour l'exposé oral final,

Plusieurs professionnels extérieurs à l'équipe pédagogique du candidat et/ou des formateurs qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements dont la qualité est en lien avec la certification visée à l'occasion des rapports 1 Stratégie et positionnement Tiers-Lieu, 2 Pilotage et modélisation de l'organisation et 3 Dynamique de coopération et ancrage local.

Base légale

Date de décision	23/05/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	23/05/2028
Date de dernière délivrance possible	23/11/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS5142

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7163/>

Où se former

Formations référencées	6
Organismes	1
Régions couvertes	6
Prix indicatif	5 600 €
Durée	19 – 140 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	39
Parcours menés à terme	24
Taux d'achèvement	62 %
Période	06/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	51
Montant total engagé	180 102 €
Coût moyen par dossier	3 531 €
Durée moyenne	127 h

Période	06/2025 – 09/2026
France compétences	64 %
France Travail	17 %
OPCO	14 %
Reste à charge titulaire	4 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.